

122 RENTIERS

COMPTE DE RESULTAT

122 RENTIERS

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	11 442 258	0	11 442 258	1 547 868
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	11 442 258	0	11 442 258	1 547 868
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	0
Autres produits			3	1
Total des produits d'exploitation (I)			11 442 261	1 547 869
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			10 726 731	1 655 883
Impôts, taxes et versements assimilés			8 236	840
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements		0	0
	immobilisations Dotations aux provisions		0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		0	0
Autres charges			0	0
Total des charges d'exploitation (II)			10 734 967	1 656 724
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			707 294	-108 854
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			0	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			1 323	2 318
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			1 323	2 318
RÉSULTAT FINANCIER			-1 323	-2 318
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			705 971	-111 173

122 RENTIERS

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	157 532	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	11 442 261	1 547 869
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	10 893 822	1 659 042
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	548 439	-111 173

122 RENTIERS

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

122 RENTIERS

122 RENTIERS

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2022 dont le total est 24 985 122 € et le résultat s'élève à 548 439 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/12/2021 au 30/11/2022

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, constituées par les actions de SICAV monétaires, sont inscrites à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les plus values de portefeuille à la date de clôture sont constatées dans les comptes de la société grâce à une opération d'aller-retour en fin d'exercice.

Au 30 novembre 2022 la société ne détient pas de SICAV.

Stocks et en-cours

Les stocks sont comptabilisés suivant la méthode dite de l'inventaire permanent. Par ailleurs les flux de période sont directement comptabilisés dans les comptes de stock.

Les stocks et encours représentent la valeur de l'immeuble réalisé dans le cadre d'opération de promotion.

Une provision pour dépréciation est calculée lorsque le prix de revient est supérieur à la valeur du marché.

Conformément au règlement n° 2018-5 du 08 novembre 2012 modifiant l'article 380-1 du règlement CRC n°99-03, les honoraires de commercialisation sont stockés.

122 RENTIERS

Depuis le premier janvier 2005, Crédit Agricole Immobilier Promotion SAS (venue aux droits de Crédit Agricole Immobilier Entreprise suite à la fusion en date du 30 juin 2016) reconnaît dans ses comptes et dans les filiales dont la société est gérante, la marge sur les programmes de construction vente selon la méthode de l'avancement.

Cette méthode concerne les programmes suivants :

- Ventes en l'état futur d'achèvement (VEFA)
- Contrats de promotion immobilière (CPI)
- Contrats d'étude préalable (CEP)

Le coefficient d'avancement global (TAG) se calcule en combinant :

* le degré d'avancement commercial (TAC)

* le degré d'avancement technique (TAT)

Coefficient d'avancement global = (% Commercial * % Technique)

L'avancement commercial est déterminé exclusivement à partir des ventes inscrites dans les actes notariés.

Concernant l'avancement technique, le Groupe Crédit Agricole Immobilier a intégré la valeur du foncier dans le calcul du résultat à l'avancement des programmes de Vente en l'Etat Futur d'Achèvement et des Contrats de Promotion Immobilière. Ce changement comptable, qualifié de changement d'estimation, est motivé par les raisons suivantes:

- Le Groupe CAI souhaite pouvoir comparer, à méthode de calcul identique, ses résultats avec ceux de ses confrères ;
- La période de concrétisation de l'acquisition de terrain étant de plus en plus longue (notamment du fait des recours sur les permis de construire), lors de l'acquisition du foncier, CAI souhaite dégager de la marge, d'autant plus que le permis de construire est purgé de tout recours, et que l'opération sera menée à son terme.

Par ailleurs, la signature de l'acquisition du terrain est un acte très impactant dans la vie d'une société de construction-vente;

- Enfin CAI, dans sa stratégie de réaliser des opérations de taille plus importante, met aussi en place des opérations en co-promotion. Or dans ce contexte, CAI doit s'aligner avec les positions de place afin de produire les comptes établis selon une seule modalité de calcul (i.e. en intégrant le coût du foncier dans le calcul du résultat à l'avancement des programmes de VEFA).

Plus spécifiquement, le Groupe Crédit Agricole Immobilier a défini que la valeur du foncier correspond à la totalité des coûts liés au foncier, comprenant principalement : terrain, frais de notaire, honoraires de géomètre, raccordement réseaux, dépollution et toutes les taxes d'urbanismes afférentes.

En synthèse, l'avancement technique est déterminé exclusivement à partir des coûts liés aux VRD, Foncier, travaux de construction et honoraires techniques.

L'ensemble des frais de publicité, y compris ceux qui sont directement rattachables aux programmes immobiliers sont comptabilisés en charges de période.

Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable au cours de l'exercice 2022.

Créances clients et dettes fournisseurs

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des comptes est pratiquée lorsque ces créances sont considérées comme douteuses sur la base d'une analyse au cas par cas.

Au 30 novembre 2022, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

Provisions pour risques et charges

Aucune provision n'est comptabilisée

Autres Informations

Faits significatifs :

Les développements autour du conflit armé entre l'Ukraine et la Russie sont suivis de près par la direction et l'impact de la crise reste incertain.

A ce stade, la société n'a pas identifié d'impacts significatifs liés à ce conflit sur les comptes annuels.

122 RENTIERS

Engagements hors bilan

MONTANT DATE

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

122 RENTIERS

Éléments relevant de plusieurs postes de bilan

RUBRIQUES	Entreprises liées	Participations	Dettes, Créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT			
Autres créances			
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 622		
Autres dettes			

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			0	0	0	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			0	0	0	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Autres créances clients			21 263 424	21 263 424	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			0	0	0	
Securité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		1 528 174	1 528 174	0	
	Autres impôts		0	0	0	
	État - divers		0	0	0	
Groupes et associés			0	0	0	
Débiteurs divers			2 178 385	2 178 385	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			24 969 983	24 969 983	0	
Charges constatées d'avance			0	0	0	
TOTAL DES CREANCES			24 969 983	24 969 983	0	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			836 145	836 145	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			2 440 649	2 440 649	0	0
Personnel et comptes rattachés			0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		157 532	157 532	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		3 543 904	3 543 904	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		8 106	8 106	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0	0	0
Groupes et associés			0	0	0	0
Autres dettes			3 260 710	3 260 710	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			14 067 899	14 067 899	0	0
TOTAL DES DETTES			24 314 946	24 314 946	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

122 RENTIERS

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 000						1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	231 910		111 173				120 737
Résultat de l'exercice	-111 173	548 439			-111 173		548 439
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	121 737	548 439	111 173	0	-111 173	0	670 176

122 RENTIERS

ANNEXES COMPTABLES

122 RENTIERS

COMPTES ANNUELS

122 RENTIERS

Société par actions simplifiée

9 Impasse de Borderouge 31200 Toulouse

DATE DE CLOTURE : 30/11/2022

Sommaire

<u>BILAN.....</u>	<u>3</u>
<u>Bilan Actif.....</u>	<u>4</u>
<u>Bilan Passif.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>6</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>7</u>
<u>Compte de résultat (suite).....</u>	<u>8</u>
<u>ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....</u>	<u>9</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>10</u>
<u>Valeurs mobilières de placement</u>	<u>10</u>
<u>Stocks et en-cours.....</u>	<u>10</u>
<u>Reconnaissance de la marge à l'avancement.....</u>	<u>11</u>
<u>Changement de méthode comptable.....</u>	<u>12</u>
<u>Créances clients et dettes fournisseurs.....</u>	<u>12</u>
<u>Provisions pour risques et charges.....</u>	<u>12</u>
<u>Autres Informations</u>	<u>12</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>13</u>
<u>Entreprises liées.....</u>	<u>14</u>
<u>Etats des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>15</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>16</u>
<u>ANNEXES COMPTABLES.....</u>	<u>17</u>
<u>Charges à payer.....</u>	<u>18</u>
<u>Produits constatés d'avance.....</u>	<u>19</u>
<u>Détail du Bilan actif.....</u>	<u>20</u>
<u>Détail du bilan Passif.....</u>	<u>21</u>
<u>Détail du Compte de résultat.....</u>	<u>22</u>

122 RENTIERS

BILAN

122 RENTIERS

122 RENTIERS

Bilan Actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	0
Total Actif Immobilisé (II)	0	0	0	0
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	15 139	0	15 139	8 000
Clients et comptes rattachés	21 263 424	0	21 263 424	24 680 760
Autres créances	3 706 559	0	3 706 559	4 445 347
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	24 985 122	0	24 985 122	29 134 107
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	5 526 351
TOTAL Disponibilités	0	0	0	5 526 351
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	24 985 122	0	24 985 122	34 660 458
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
	24 985 122	0	24 985 122	34 660 458

122 RENTIERS

Bilan Passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 1 000	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	0	0
Report à nouveau	120 737	231 910
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	548 439	-111 173
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	670 176	121 737
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	0	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	836 145	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	836 145	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 440 649	1 022 604
Dettes fiscales et sociales	3 709 542	4 113 460
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	3 260 710	3 892 499
TOTAL Dettes d'exploitation	9 410 902	9 028 563
Produits constatés d'avance	14 067 899	25 510 157
TOTAL DETTES (IV)	24 314 946	34 538 721
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	24 985 122	34 660 458



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

SAS 122 RENTIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2022

SAS 122 RENTIERS

Société par Actions Simplifiée
RCS Toulouse 877 525 287

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2022

A la collectivité des associés de la société SAS 122 RENTIERS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 122 RENTIERS relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} décembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société constate les résultats sur les opérations de construction-vente d'immeubles selon les modalités décrites dans la note « Reconnaissance de la marge à l'avancement » de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la Direction. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquels se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces opérations, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations et à apprécier leur caractère raisonnable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

La mise à disposition des informations nécessaires a conduit à l'émission du rapport à la présente date.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 25 mai 2023

Saïd BENHAYOUNE

Associé

DocuSigned by:
Saïd Benhayoune
08B8725BC90D40A...

122 RENTIERS
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège Social : 9, Impasse de Borderouge – 31200 Toulouse
877 525 287 RCS Toulouse

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 31 MAI 2023

... / ...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 novembre 2022 font apparaître un bénéfice de 548 439,00 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Bénéfice net comptable 2022, soit 548 439,00 €
- Augmenté du montant figurant au poste « Report à Nouveau », soit..... 120 737,09 €
- Formant un bénéfice distribuable de 669 176,09 €

Dont il décide de l'affectation de la manière suivante :

Au compte de réserve légale (5% des bénéfices antérieurs)	33 458,80 €
Le solde en Report à Nouveau.....	635 717,29 €
Total.....	669 176,09 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

... / ...

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente décision ou à LEXTENSO – PETITES AFFICHES, pour l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité relatives ou consécutives aux décisions prises aux termes des résolutions qui précèdent.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

... / ...

Monsieur Franck HELARY
Pour la société CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION
Président



Power loss PV

AGU



